

■ **Raylax SA**, à Chêne-Bougeries, CH-660-0232961-7, commerce, importation et exportation d'appareils, etc. (FOSC du 06.11.1996, p. 6811). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 28.02.2008. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Raylax SA, en liquidation**. Torre Jeannette n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Liquidateur: Torre François, jusqu'ici administrateur, lequel signe désormais individuellement.